

Image not found or type unknown



Construction d'un abris de jardin sur terrain non constructible

Par **doudou_old**, le **13/11/2007** à **18:04**

bonjour;

jaimerais fabriquer une petite cabane de jardin de moins de 18 m2 sur un terrain boisé classé zone naturel pour pouvoir mettre mes outils de jardinage.

j'ai demandé une permission au maire qui a été refusé mais beaucoup de personnes me disent qu'il est possible de fabriquer un petit chalet ou cabane de jardin si celle-ci ne dépasse pas 18 m2. la faire sur pilotis ne me dérange pas car ça peut être interdit de faire une fondation béton ou autre, chose que je conçois parfaitement.

pourriez-vous me répondre ou m'indiquer vers quel organisme puis-je me tourner pour être sûr d'être dans mes droits.

merci